

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MAI 2019 A 18 HEURES – ISOLA VILLAGE**  
**Compte-rendu d'affichage au public**

**Présents** : Mrs BOGINI Jean-Marie, BASTANTI Denis, CLARY Edmond, Mme ROMAN Maryse, Mrs MALLET Jean-Marie, AGNELLI Jean-Louis, Mme BELPOIS Valérie, Mrs DE COLOMBE Bruno, FALICON Gérard, Mme GHIAZZA Christiane, Mrs MORISSET Luc et VERSTRAETE Nicolas

**Pouvoirs** : M. AGNELLI Philippe à M. BOGINI Jean-Marie  
Mme BAUDIN Christine à ROMAN Maryse

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 MARS 2019**

Le compte rendu de la séance du 19 mars 2019 est approuvé.

**2. APPROBATION DES TARIFS – ISOLIANNE – CINEMA – SNACK PISCINE - CAMPING**

Le Conseil Municipal approuve les tarifs 2019 présentés par ces structures.

APPROUVE à l'unanimité

**3. PISCINE ISOLA 2000 – APPROBATION DES TARIFS**

Le conseil municipal approuve les tarifs de la piscine d'Isola 2000, comme suit :

Entrée journée : adulte 4 € et enfant 3 €

Carnet de 10 entrées : adulte 32 € et enfant 24 €

Forfait saison : adulte 50 € et enfant 40 €

Les tarifs restent inchangés par rapport à l'an dernier

ADOPTE à l'unanimité

**4. PISCINE ISOLA 2000 – PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LES HEBERGEURS**

Le Conseil Municipal décide d'accorder aux hébergeurs un droit d'accès à la piscine d'Isola 2000 en contrepartie d'une redevance forfaitaire.

ADOPTE à l'unanimité.

**5. PISCINE ISOLA 2000 – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DU POS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur et le plan d'organisation des secours de la piscine municipale d'Isola 2000.

**6. ALSH – APPROBATION DES TARIFS**

Le Conseil Municipal approuve le mode de calcul de la participation financière établi par la CAF, soit le quotient familial multiplié par 0,9 %, fixe le tarif plancher à 4 euros, le tarif plafond à 8 euros, le tarif à 8 euros la journée pour les personnes ne pouvant justifier de leur quotient familial, le tarif à 15 euros la journée pour les personnes vivant à l'étranger.

Les tarifs restent inchangés par rapport à l'an dernier

ADOPTE à l'unanimité

**7. ALSH – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DU PROJET PEDAGOGIQUE**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le règlement de fonctionnement et le projet pédagogique de la structure.

**8. TERRAINS DE TENNIS ISOLA 2000 – BAIL COMMERCIAL PRECAIRE**

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer le bail commercial précaire à intervenir avec la société Ultra France pour l'exploitation des courts de tennis d'Isola 2000, durant la saison estivale.

ADOPTE à l'unanimité

#### **9. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT**

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un appartement avec la société Ultra France.

ADOPTE à l'unanimité

#### **10. REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA PLACE VIEILLE ET DE LA RUE SUPERIEURE – FONDS DE CONCOURS**

Le Conseil Municipal approuve la participation financière de la commune pour un montant de 175 000 euros pour la requalification des rues Supérieure et de la Place Vieille.

Le Maire est autorisé à signer la convention correspondante à intervenir avec la Métropole Nice Côte d'Azur.

ADOPTE à l'unanimité.

#### **11. CONVENTION ENTRE LA METROPOLE NCA ET LA COMMUNE RELATIVE AUX MODALITES D'USAGE, A L'AUTORISATION DE PASSAGE, AUX AMENAGEMENTS, A L'ENTRETIEN ET A LA PROMOTION DES CIRCUITS VTT VTTAE A LA JOURNEE EMPRUNTANT LE TERRITOIRE COMMUNAL**

Le Conseil Municipal autorise le déploiement des circuits VTT et VTTAE à la journée sur la commune et autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la Métropole Nice Côte d'Azur.

ADOPTE à l'unanimité

#### **12. CONVENTION DE PARTENARIAT « PRO CYCLING BREIZH »**

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer le partenariat avec la SAS Pro Cycling Breizh.

ADOPTE à l'unanimité.

#### **13. CONVENTION PLURIANNUELLE DE PATURAGE DE CHASTILLON**

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention pluriannuelle de pâturages avec le GAEC de Chastillon et Monsieur COLOMBERO et fixe la durée de celle-ci à 9 ans.

Le Maire est autorisé à signer ledit document

APPROUVE à l'unanimité.

#### **14. RECRUTEMENT PERSONNEL SAISONNIER**

Le Conseil Municipal approuve le recrutement de personnels saisonniers afin de pallier l'accroissement des tâches et assurer des missions saisonnières.

ADOPTE à l'unanimité

#### **15. CREATION DE POSTES**

Le Conseil Municipal approuve la création de 3 postes d'adjoint d'animation territorial et 2 postes d'adjoint technique territorial.

ADOPTE à l'unanimité

#### **16. DEGATS DES EAUX – ACCEPTATION REMBOURSEMENT ASSURANCE**

Suite au dégât des eaux dans les locaux le Malinvern, le Conseil Municipal approuve le montant de l'indemnité déterminée par l'assurance à 7355.67 €.

#### **17. VENTE RENAULT CLIO**

Le Conseil Municipal approuve la vente de la Renault Clio à la SMACL pour 7 321.84 € et prend note de la sortie de l'actif du véhicule.

ADOPTE à l'unanimité.

#### **18. SUBVENTION COLLEGE JEAN FRANCO**

Dans le cadre de la classe ouverte, le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 100 € au Collège Jean Franco.

ADOPTE à l'unanimité.

**19. REMBOURSEMENT FRAIS REELS – DEPLACEMENT DU MAIRE**

Le Conseil Municipal approuve le remboursement des frais engagés par le Maire lors de son déplacement à Paris.

ADOpte à l'unanimité.

**20. APPROBATION DES TARIFS REGIE « ANIMATIONS-EVENEMENTIEL »**

Le Conseil Municipal annule les délibérations 114/18 et 52/19 et approuve la nouvelle grille tarifaire de la régie « animations-événementiel ».

ADOpte à l'unanimité

**21. ACQUISITION PARCELLE « LE NOIRET »**

Le conseil Municipal approuve l'acquisition de la parcelle B 402 pour un montant de 3060 € et autorise Monsieur le deuxième adjoint à signer l'acte à intervenir.

ADOpte à l'unanimité

**22. ACQUISITION PARCELLES « Le Noiret » et « St Pierre »**

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition des parcelles B 1097 – C 943, 1005 et 1006 pour un montant de 24 500 € et autorise le deuxième adjoint à signer l'acte à intervenir.

ADOpte à l'unanimité.

**23. VENTE PARCELLE LOUCH EST**

Le Conseil Municipal approuve la vente de la parcelle D 1309 pour un montant de 3 600 € et autorise le deuxième adjoint à signer l'acte à intervenir.

ADOpte à l'unanimité

**24. APPEL A PROJETS DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES COMMUNE DE LA METROPOLE NCA – OPERATION « VILLAGE ZERO DECHET OU PRESQUE »**

Le Conseil Municipal approuve la mise en œuvre de l'opération « objectif zéro déchet ou presque » proposé par l'association les « Poulicornes » et sollicite l'aide financière de la Métropole Nice Côte d'Azur.

ADOpte à l'unanimité.

**25. LES CLARINES – RENOVATION 2019**

Le Conseil Municipal approuve la réhabilitation du bâtiment le Clarines et sollicite l'aide du Conseil Départemental.

ADOpte à l'unanimité

**26. FOURNITURE DE MOBILIERS URBAINS ET DECORATIONS – PROGRAMME 2019/2020**

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de mobiliers urbains et de décorations et sollicite l'aide financière du Département.

ADOpte à l'unanimité

**27. CAFE-RESTAURANT – AUTORISATION DE SIGNER L'ACTE D'ENGAGEMENT DE LA SUBVENTION AU TITRE DU FRAT 2019**

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer l'acte d'engagement sollicitant la demande de subvention au titre du FRAT 2019, pour l'acquisition du « Café-restaurant »

ADOpte à la majorité absolue : Madame Valérie Belpois et Monsieur Nicolas Verstraete votent contre.

**28. RENOVATION GRANGE DE LA CHATAIGNERAIE – AUTORISATION DEPOT DP**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer la demande de déclaration préalable pour la rénovation de la grange de la Châtaigneraie.

ADOpte à l'unanimité.

### **29. EXPLOITATION SALLE DE SPECTACLE ET DE CINEMA – AVENANT N°1**

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer l'avenant n°1, prolongeant la convention d'exploitation de la salle de spectacle et de cinéma pour une période de deux mois.

ADOPTE à l'unanimité

### **30. DECISIONS MODIFICATIVES**

#### **Budget principal – DM n°1**

Désignation	Diminution crédits	Augmentation crédits
D 022 : dépenses imprévues	10 000 €	
D 2111 : terrains nus		70 000 €
D 2128-17137 : protection chutes blocs	185 000 €	
D 2128- 19153 : piste de Louch		131 000 €
D 21311-18143 : rénovation bât.Mairie	191 000 €	
D 2135-18079 : divers tvx et installations	50 000 €	
D 2135-19079 : divers tvx et installations		50 000 €
D 2135-19151 : patrimoine communal		54 000 €
D 2135-19152 : requil. Logements cmnx		121 000 €
D 673 : titres annulés		10 000 €

ADOPTE à l'unanimité

#### **Budget électricité – DM n°1**

Désignation	Diminution crédits	Augmentation crédits
D 022 : dépenses imprévues (fonct)	100 €	
D 658 : Charge sub° gestion courante		100 €

ADOPTE à l'unanimité

### **31. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

Décision n°12/19 : Acquisition par voie de préemption de la parcelle AC 39, appartenant à la SGI 2000, au prix principal de 1 euro

Décision n°13/19 : Marché public concernant la mise en place d'un programme de vidéoprotection sur Isola 2000 et Isola village avec la société ALTEC

Décision n°14/19 : Convention d'occupation précaire avec Léon DUCASSE pour mise à disposition grange cadastrée F n°232

Décision n°15/19 : Marché public concernant la « rénovation de la galerie commerciale du Front de Neige », lot n°3 – électricité – avec la SARL MICOL

Décision n°16/19 : Marché public concernant la « rénovation de la galerie commerciale du Front de neige », lot n°1 – remplacement des sols – avec la société JH DECO

Décision n°17/19 : Marché public concernant la « rénovation de la galerie commerciale du Front de Neige », lot n°2 – remplacement des faux plafonds – avec la société JH DECO

**Les délibérations sont consultables en Mairie d'Isola**